



Aménagement des jardins de la Rigole de la plaine

Commune de REVEL

Descriptif du projet :

La commune a élaboré un projet visant à l'embellissement d'espaces publics en créant un cheminement doux avec des espaces de détente et de bien être. Cet aménagement participera notamment au développement du tourisme. Il s'agit d'aménager une partie des abords de la Rigole de la Plaine, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le long d'un linéaire d'environ 2 kms.



Les travaux envisagés consistent à :

- réaliser un aménagement paysager ;
- planter du mobilier urbain, des jeux d'enfants ;
- élaborer un parcours sportif et de détente ;
- mettre en lumière ces différents espaces.

Ce projet se réalisera sur le domaine public fluvial (propriété de VNF) et fera l'objet d'une convention de superposition.

Convention du 23/02/2018

Plan de financement conventionné :



■ Région: 80 000€

■ Autofinancement : 47064,19€

■ LEADER : 108256,75€

